

Le 25 janvier 2018

Victoire à Notre Dame des Landes

Après des décennies de résistance, le projet d'aéroport dans le bocage de Notre Dame des Landes est enfin abandonné. C'est une victoire historique face à un projet inutile, climaticide, néfaste pour l'emploi et la préservation des terres agricoles. Ce résultat est le fruit d'une **résistance collective** large qui a su faire converger localement paysan-nes, habitant-es anciens et nouveaux, élu-es, associations, syndicats, partis politiques avec le soutien de nombreuses organisations sur le plan national. Cette **résistance victorieuse montre la voie** et renforce la détermination de tant d'autres luttes contre les destructions écologiques et sociales, conséquences des diktats de l'économie libérale et financière.

L'Union syndicale Solidaires, investie localement et nationalement dans cette lutte depuis des années, renouvelle son soutien à l'ensemble des composantes de lutte sur la ZAD de Notre Dame des Landes et son opposition à toute tentative d'évacuation de celle-ci.

L'Union syndicale Solidaires appelle à manifester sa solidarité si le gouvernement engageait une telle opération et soutiendra toutes initiatives qui permettront le maintien et la poursuite des lieux de vie de la ZAD qui prennent soin de leurs habitant-es dans toute leurs diversités, du bocage environnant, de sa flore et de sa faune.

La priorité aujourd'hui, est d'ouvrir rapidement une phase de dialogue dans le sens de l'appel lancé par les différentes composantes du mouvement contre l'aéroport et pour l'avenir de la ZAD.

L'Union syndicale Solidaires soutient les bases communes pour l'avenir de la zad établies par l'ensemble des usager-es actuel-les de ce territoire :

- ◆ la nécessité pour les paysan-nes et habitant-es ayant refusé la vente amiable à AGO-Vinci et étant exproprié-es de pouvoir recouvrer pleinement leurs droits au plus vite ;
- ◆ le refus de toute expulsion de celles et ceux qui sont venus habiter ces dernières années dans le bocage pour le défendre et qui souhaitent continuer à y projeter leurs vies et leurs activités ;
- ◆ une volonté de prise en charge à long terme des terres de la zad par une entité issue du mouvement dans toute sa diversité ;
- ◆ le fait que les terres sauvegardées aillent à de nouvelles installations et pas à l'agrandissement d'exploitations existantes ;
- ◆ la nécessité de continuer à préserver et faire vivre ensemble les patrimoines naturels et agricoles exceptionnels de cette zone.

En attendant, **Solidaires appelle à converger vers la ZAD le 10 février pour Enraciner l'avenir sur la ZAD**, pour participer au rassemblement initié par le mouvement contre l'aéroport et pour l'avenir de la zad (Naturalistes en lutte, Copain, habitant-es de la zad, Acipa, Coordination des opposants).



EHPAD : mobilisation le 30 janvier

Les politiques d'austérité budgétaires touchent tous les secteurs de soins. Les établissements accueillant les personnes âgées sont depuis de nombreuses années placés en situation inhumaine, et **les politiques d'austérité ont transformé ces lieux de vie en mouvoir pour les résident-es et en lieux de souffrance pour les personnels qui y travaillent**. Pour les salarié-es, les cadences de travail sont intolérables et les conditions de travail sans cesse dégradées par la diminution des effectifs et l'augmentation de la charge de travail. Pour les résident-es, la prise en charge ne respecte ni la qualité, ni la sécurité et encore moins la dignité auxquelles nos ainé-es devraient avoir accès.

De **nombreuses luttes dans les EHPAD** (Etablissement d'Hébergement Pour Personnes Agées Dépendantes) en 2017 ont rendu publique la réalité et la mission parlementaire a été obligé de reconnaître l'insuffisance des moyens et des effectifs dans ces établissements.

Face à cette situation, les fédérations syndicales CGT, CFDT, FO, SUD- Santé sociaux, UNSA, CFTC et CFE-CGC du secteur, soutenues par 9 associations et syndicats de retraité-es, appellent les salarié-es à se mettre en grève et à manifester le 30 janvier.

8 mars : en action et en grève pour les droits des femmes

Les luttes féministes ont permis de conquérir des droits et de progresser vers l'égalité entre les femmes et les hommes. Mais cette égalité est loin d'être effective. C'est pourquoi **la journée du 8 mars ne se « fête » pas et n'est pas la « journée de la femme » mais bien celle de lutte pour les droits des femmes !** Le 8 mars est une journée internationale de convergence de toutes nos luttes, celles des femmes d'ici et d'ailleurs.

L'égalité entre les femmes et les hommes est pour nous incontournable : elle participe du progrès social. Laisser perdurer les inégalités, s'exercer les violences contre les femmes et les filles, c'est porter une responsabilité sur le fait que les idées rétrogrades progressent, que le patriarcat perdure. Et nous ne cesserons pas de le répéter : **la « cause des femmes » n'est ni secondaire, ni une opération de communication.** Elle ne se limite pas à féminiser les postes de direction en oubliant la majorité des femmes scotchées au plancher collant des temps partiels et de la précarité. Elle demande outre une volonté politique de tous les instants, des moyens humains comme financiers importants pour y parvenir et des sanctions contre les employeurs qui ne respectent pas l'égalité professionnelle. Notre constat est sans appel : le gouvernement français ne les a jamais mis en place. Le patronat met toute son énergie à combattre toute mesure contraignante. Et c'est ainsi qu'en 2018, l'urgence à obtenir l'égalité est toujours là (...)



Il y a bien un système social derrière toutes ces inégalités. Cette domination, nous la refusons et la refuserons. Jusqu'à ce qu'elle cesse. Et pour cela, nous appelons à agir sur tout le territoire, par des actions de grève, des débrayages, des rassemblements, des manifestations. **L'égalité entre les femmes et les hommes est une question de justice sociale et de démocratie.** C'est un levier pour gagner l'émancipation de toutes et tous. C'est pourquoi nous appelons toutes nos organisations à préparer dès à présent les **mobilisations du 8 mars 2018** sur l'ensemble des territoires.

Extrait de l'appel unitaire signé notamment par Solidaires, la CGT, la FSU, le CNDP...

Secteur aérien : des grèves pour les salaires

Les mouvements se succèdent, depuis début décembre, chez les mécaniciens avion d'Air France. La goutte d'eau pour eux a été la découverte que les nouveaux embauchés (à ancienneté et qualification égales) avaient plus de points que les personnels Air France. Tant mieux pour eux ! Mais c'était révélateur du **retard pris par nos salaires suite aux plans Transform et les blocages divers.**

Des **mouvements qui se succèdent et qui sont de plus en plus massifs**, à l'appel de Sud Aérien et des grévistes organisés en collectif. Les actions sont décidées au coup par coup et très efficaces. En face, la Direction fait intervenir illégalement des sociétés et quelques cadres qui feraient mieux de rester chez eux ! Les impasses techniques augmentent, certains avions sont retardés, voir bloqués... Les grévistes réclament de réelles et sérieuses négociations, en présence des grévistes et de Sud Aérien, seul syndicat en qui ils ont confiance.

Un autre mouvement a également lieu en ce moment, celui des collègues d'**Orly flight services** : 300 salariés travaillent dans cette filiale de WFS ; ils sont bagagistes pour Transavia, Aigle Azur et Norwegian à Orly Sud. Eux aussi font grève depuis le 26 décembre, 2h30 par vacation, **pour des augmentations de salaire et l'amélioration de leurs conditions de travail**, à l'appel de Sud Aérien, FO et Unsa.

Rennes-Crimée : 3^{ème} semaine de grève à La Poste

Les postier-es de Rennes-Crimée entament leur 3^{ème} semaine de grève, pour s'opposer au **projet de réorganisation de La Poste** qui menace aussi bien nos conditions de travail, notre vie privée que la qualité de service pour les usagers de la distribution.

Prévu le 23 janvier 2018, **ce projet est massivement rejeté et combattu par les facteurs-trices de Rennes Crimée.** Nous sommes conscients que la même logique a touché et touchera d'autres centres courrier dans le département. Voilà pourquoi nous nous mobilisons à la rencontre de nos collègues sur Rennes, Janzé, Saint Grégoire, Bruz, Pacé et bien d'autres bureaux. Les grévistes de ces bureaux nous confortent dans notre refus d'être sacrifiés par des réorganisations de La Poste.

Ce qui se passe chez nous, c'est une **lutte collective, massive et déterminée.** C'est une grève, soutenue par Sud et la CGT, qui enclenche sa troisième semaine dans un contexte où nos patrons jouent le pourrissement et ne répondent pas à nos exigences. C'est une mobilisation de plus en plus populaire et relayée dans et hors de La Poste. Les grévistes de Rennes-Crimée exigent plus que jamais que leurs revendications soient satisfaites !

6 février : contre la répression, à La Poste et ailleurs

Gaël, secrétaire départemental de SUD Activités Postales 92 et de Solidaires 92, subit un véritable **harcèlement disciplinaire** : **10 tentatives de licenciement en 14 ans**, et presque un an de mises à pied cumulées.

La Poste avait en effet tenté de le licencier en 2010 en l'accusant de séquestration alors qu'il avait participé à une occupation de la direction départementale de La Poste : son licenciement avait été refusé successivement par l'Inspection du Travail en 2010, par le ministre du travail en 2011, puis par le tribunal administratif en 2014. Suite à l'annulation de ces décisions, toute la procédure est relancée et c'est de nouveau la ministre du travail qui doit se prononcer.

A ce cas s'ajoute aussi la **répression du mouvement syndical** à Mayotte, **dans de nombreuses entreprises et ministères** (Goodyear, Continental, PSA, Soliha, Air France, Éducation nationale, La Croix Marine, Travail, Intérieur,...), du mouvement social (Loïc de Jolie Môme poursuivi par le Medef, manifestant-es de Poitiers, Attac poursuivi par Apple ou la BNP, etc.), **ce sont donc bien les droits syndicaux élémentaires et la liberté d'expression qui sont bafoués**, dans un contexte plus large de criminalisation des mouvements sociaux et de répression des mobilisations.

Le Comité national de janvier de Solidaires a décidé de lancer une **campagne contre la répression du mouvement social au plan national** et relayée par toutes les fédérations, syndicats nationaux et Solidaires locaux. Le **rassemblement le 6 février 2018 à 19h** devant le ministère du travail à Paris pour soutenir notre camarade Gaël et refuser son licenciement sera l'occasion d'un premier temps fort national d'affichage de cette campagne.

Fonction publique : en route vers les élections

Les élections auront lieu le 6 décembre 2018 dans les 3 versants de la fonction publique : Etat, Hospitalière et Territoriale. Elles concerneront les **5,5 millions d'agents particulièrement secoués par les attaques gouvernementales des dernières années, qui s'amplifient avec le gouvernement Macron** : réformes structurelles avec perspectives d'externalisation/privatisation et abandons de missions, suppressions d'effectifs (120 000 nouvelles suppressions annoncées d'ici 2022) mais aussi attaques contre le pouvoir d'achat avec notamment le gel du point d'indice, la compensation insuffisante de la hausse de la CSG, rétablissement du jour de carence et donc de la rémunération (aussi inadmissible pour les agents publics que pour les salarié-es du privé). **Ces attaques ciblent non seulement les fonctionnaires mais aussi la société dans son ensemble**. La fonction publique, les services publics qu'elle exerce, garants de la cohésion sociale, sont sacrifiés sur l'autel de l'austérité et du dogme libéral. Après les 54 Mds d'€ de coupes budgétaires du gouvernement Hollande, voici les 60 Mds d'€ de réduction des dépenses publiques du présent gouvernement. La fonction publique, ses agents, ses missions sont devenus une variable d'ajustement budgétaire.

Solidaires défend une autre vision de la Fonction Publique et des services publics. Des services publics répondant aux besoins nouveaux de la population (petite enfance, perte d'autonomie, transition écologique...), une fonction publique en effectifs suffisants pour répondre à ces besoins, une fonction publique assurant un traitement neutre et égal des usagers. La déprécarisation des 20% de contractuels publics (près d'un million d'agents) par d'ambitieux plans de titularisation est aussi l'une des priorités pour Solidaires.

Autant dire que **l'enjeu pour Solidaires qui défend un syndicalisme de lutte et de transformation sociale est particulièrement important**. De ces élections découleront la représentativité de notre organisation tant du point de vue de la Fonction Publique qu'au niveau interprofessionnel.

27 janvier : Tout le monde déteste le travail

Solidaires coorganise l'initiative « Tout le monde déteste le travail », **journée de rencontres et d'échanges pour qui en a, en cherche, l'évite, s'organise au-delà...** Ce sera le 27 janvier en journée à la bourse du travail à Paris et le soir à Aubervilliers.

Pourquoi dans la plupart des langues le mot évoque-t-il la contrainte, la douleur, voire le chagrin ? Et pourquoi tout l'art du management semble consister à rendre inaudible cette pourtant scandaleuse évidence : **travailler revient toujours à se soumettre à une finalité étrangère, jamais à la nôtre ?**

Face à cet état de choses, qui appelle voltes et révoltes, comment se battre ? Et comment s'organiser en dehors ou au-delà du salariat ? Comment cesser d'être des travailleurs et travailleuses « qu'on-forme » pour faire un usage enfin joyeux et imprévu du temps et de la vie, en prenant à cœur, plus que tout, la question de son sens — du sens et du non-sens de l'activité ?

Un cri du cœur. Une boutade. **Une rencontre surtout, multiple et foisonnante, avec des menées collectives et des pensées singulières, avec des ingouvernables parce que bien organisés !**

Elle entrelacera des interventions de gens qui pensent les mutations en cours du travail avec ceux qui se trouvent directement aux prises avec ces mutations, de gens qui écrivent, luttent, jouent, bossent, chantent ou filment, et ne peuvent se résoudre à l'ordre en marche.

C'est un espace qui s'ouvre, se propose - à saisir, à prendre et à enchanter...

Plus d'infos pratiques : : <http://chasseauxdrh.com/>

Université : nous refusons la sélection

Ce mois de janvier est celui de la mise en place dans les universités et les lycées de la plateforme « Parcoursup », qui va bloquer l'accès des jeunes aux filières de leur choix, leur imposer des remises à niveau qui ne sont pas encore connues ou organisées, mais aussi décourager les candidatures, en particulier des élèves les plus en difficulté.

Depuis l'annonce du Plan étudiant par le ministère, notre interfédérale CGT, FNEC-FP FO, FSU, SGL, SUD éducation, Solidaires étudiant-e-s, Unef, UNL, UNL-SD a fait part de son opposition à la réforme, toutes les craintes exprimées depuis cette annonce se révèlent fondées. Cette réforme instaure de fait une sélection pour l'accès à l'université d'une partie des jeunes et à terme pour toutes et tous. Pour la stopper, empêcher l'instauration de la sélection, conserver un baccalauréat garantissant l'accès de toutes et tous les bachelier-es sur tout le territoire aux filières post bac et aux établissements de leur choix, empêcher une réforme du bac et du lycée qui soit un outil au service de la mise en place de cette sélection, il faut nous mobiliser.



C'est pourquoi nos organisations réaffirment :

- ◆ La nécessité de travailler tout au long du parcours au lycée à une **orientation choisie**, construite, accompagnée et évolutive avec les moyens humains et financiers nécessaires.
- ◆ Le maintien du baccalauréat comme diplôme national et 1er grade universitaire, garantissant l'**accès de tous les bachelier-es** sur tout le territoire aux filières post bac et aux établissements de leur choix.
- ◆ L'exigence d'ouverture massive de places supplémentaires en 1er cycle post bac et le **refus de toute sélection à l'entrée à l'université**.
- ◆ L'**abandon du projet de loi sur 1er cycle post bac** et du plan étudiants qui l'accompagne.

Sur cette base, **nos organisations appellent les lycéen-nes, les étudiant-es, les personnels des universités et des lycées à se mobiliser le jeudi 1er février 2018**, à se réunir, dès maintenant, en assemblée générale pour débattre des réformes, à se mobiliser sous toutes les formes décidées collectivement, y compris par la grève le 1er février, dans les universités et les lycées pour alerter sur les dangers des réformes en cours. Une nouvelle interfédérale se tiendra le 1er février au soir pour proposer des suites à cette journée de mobilisation.

Travail social : grève et manifestation le 14 février

La commission mobilisation du travail social Ile-de-France, dont fait partie SUD Santé sociaux, appelle l'ensemble des actrices et acteurs du travail social exerçant dans le privé ou le public à la grève et à l'action dans les rues de Paris le mercredi 14 février 2018.

Après les mobilisations récentes à Angers, Marseille, Metz, Paris, Nice, Toulouse, Nancy, Valence... **l'heure de la convergence de tous les secteurs sociaux et des publics accompagnés s'impose comme une évidence et une nécessité**.

Le patronat résolument En Marche entend remodeler de manière radicale l'action sociale. Sous la houlette de Christophe Itier, haut-commissaire à l'Economie sociale et solidaire, un *social business act* est annoncé pour ce début d'année avec comme objectif affiché la multiplication des partenariats public/privé, le changement d'échelle des structures et la généralisation des *social impact bond* permettant au monde de la finance de faire du profit sur le dos de l'exclusion sociale, du handicap ou de la protection de l'enfance.

Dans l'associatif, la suppression de l'opposabilité des conventions collectives aux financeurs, associée à la loi travail XXL signe la fin de tous nos acquis sociaux. Boîtes après boîtes, l'asphyxie financière orchestrée par l'Etat et la concurrence vont se traduire par une multiplication d'accords visant à supprimer les congés trimestriels, les primes de départ à la retraite ou à modifier le temps de travail...

Dans le public, les réorganisations permanentes, la mise en place de management par les chiffres et le manque de moyens fragilisent les équipes et dégradent les conditions de travail. Résultat : de plus en plus de collègues en burn out... et des arrêts maladies désormais sanctionnés par le rétablissement du jour de carence.

Du côté des personnes supposées être accompagnées, les attaques à leur encontre sont violentes. Dernière innovation en date : la traque des personnes sans papiers dans les hébergements d'urgence, hôtels, hôpitaux psychiatriques avec la circulaire Collomb du 12 décembre 2017. A venir également : le renfort des contrôles et sanctions à l'égard des personnes privées d'emploi assimilées à des fainéant-es avec la réforme de l'assurance chômage. Une partie de la jeunesse, enfin, est littéralement abandonnée et criminalisée.

Après une mascarade de dialogue social, une commission nationale "paritaire" se réunit le 14 février 2018 : une énième réunion destinée, en l'absence des principales personnes concernées, à cautionner le démantèlement du secteur. **Faisons entendre notre colère et notre détermination face à cette casse programmée de nos métiers !**

Retrouvez les matériels liés à l'actualité et aux luttes des structures Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.solidaires.org/-Mobilisations-et-actualites->